

- Maâchi Laâla, à la wilaya de Khenchela ;
- Bourehane-Eddine Bourouz, à la wilaya de Souk Ahras ;
- Lakhdar Merrakchi, à la wilaya de Tipaza ;
- Ammar Nezari, à la wilaya de Mila ;
- Mohand Oussaïd Naït-Sider, à la wilaya d'Aïn Defla ;
- Kazi Marfoua, à la wilaya de Naâma ;
- Benamar Bettayeb, à la wilaya d'Aïn Témouchent ;
- Mostéfa Bennaoui, à la wilaya de Ghardaïa ;
- Larbi Salmi, à la wilaya de Relizane.



Décret présidentiel du 3 Chaâbane 1421 correspondant au 30 octobre 2000 portant nomination de conservateurs des forêts de wilayas.

Par décret présidentiel du 3 Chaâbane 1421 correspondant au 30 octobre 2000, sont nommés conservateurs des forêts aux wilayas suivantes, MM. :

- Ahmed Soufari, à la wilaya d'Adrar ;
- Salim Hadid, à la wilaya de Biskra ;
- Mohamed Reguieg, à la wilaya de Blida ;
- Kamel Koreich, à la wilaya de Tamenghasset ;
- Azzedine Sekrane, à la wilaya de Tlemcen ;
- Yahia Ouadah, à la wilaya de Tiaret ;
- Salah Bourahla, à la wilaya de Tizi-Ouzou ;
- Abdelkader Touileb, à la wilaya de Saïda ;
- Diab El Achi, à la wilaya de Skikda ;
- Kamel Benyamina, à la wilaya de Sidi Bel Abbès ;
- Mohamed Arafa, à la wilaya de Constantine ;
- Ahmed Abdellah, à la wilaya de Mascara ;
- Abdelhamid Rahali, à la wilaya d'Oran ;
- Ammam Mimoun, à la wilaya d'Bayadh ;
- Saadoun Chaïb, à la wilaya d'El Oued ;
- Abdelkader Boutaous, à la wilaya de Tipaza ;

- Mohamed Saïd Bachtarzi, à la wilaya de Mila ;
- Mohamed Maazouz, à la wilaya de Relizane.



Décret présidentiel du 3 Chaâbane 1421 correspondant au 30 octobre 2000 portant nomination du directeur du tourisme, de l'artisanat et des ports de pêche et de plaisance à la wilaya d'Alger.

Par décret présidentiel du 3 Chaâbane 1421 correspondant au 30 octobre 2000, M. Noureddine Haddad est nommé directeur du tourisme, de l'artisanat et des ports de pêche et de plaisance à la wilaya d'Alger.



Décret présidentiel du 3 Chaâbane 1421 correspondant au 30 octobre 2000 portant nomination de directeurs du tourisme et de l'artisanat de wilayas.

Par décret présidentiel du 3 Chaâbane 1421 correspondant au 30 octobre 2000, sont nommés directeurs du tourisme et de l'artisanat aux wilayas suivantes, MM. :

- Mourad Bechiri, à la wilaya d'Adrar ;
- Mohamed Bounaâma, à la wilaya de Chlef ;
- Medjeber Bellahmer, à la wilaya de Béjaïa ;
- Omar Yousfi, à la wilaya de Tlemcen ;
- Rebiai Medroua, à la wilaya de Tizi-Ouzou ;
- Abdenour Yahi, à la wilaya de Jijel ;
- Lakhdar Djahbar, à la wilaya de Skikda ;
- Mohamed Youbi, à la wilaya d'Annaba ;
- Louardi Abidi, à la wilaya d'El Tarf ;
- Mohamed Bourad, à la wilaya d'El Oued ;
- Abdelaali Beghoura, à la wilaya de Tipaza ;
- Saïd Larbi, à la wilaya d'Aïn Témouchent ;
- Mohamed Chérif Selatnia, à la wilaya de Constantine ;
- Abdelkader Touhami, à la wilaya de Béchar ;
- Abdelmalek Moulay, à la wilaya de Tamenghasset.